



## DES EXTÉRIEURS TOUT EN COULEUR

La peinture des menuiseries

Fiche conseil | [architecture](#)

[caue37.fr](#)

**Le cadre de vie architectural et paysager dans lequel nous évoluons est le fruit des pratiques et savoir-faire des générations qui nous ont précédés. Ce legs d'une grande diversité constitue une richesse et participe à l'identité de notre territoire qu'il est souhaitable de préserver.**

**Les matériaux et les couleurs utilisés changent en fonction des régions, des époques et diffèrent selon le type de bâtiment.**

**La peinture dont le rôle est de protéger les menuiseries en bois, est une constituante à part entière de cette identité. Sa nature et ses teintes définissent le caractère architectural de votre maison.**

## En Indre-et-Loire, peinture des menuiseries fenêtres, contrevents, portes, portes de grange ainsi que leurs ferrures, pentures et serrureries



Certains règlements d'urbanisme définissent les teintes qui peuvent être utilisées, et quelques communes ont annexé un nuancier à leur règlement de Plan Local d'Urbanisme (PLU). Il est donc préférable de consulter le règlement d'urbanisme en premier lieu.

## Quelle couleur choisir ?

Chaque type de construction se définit par un style architectural, l'utilisation de certains matériaux et une gamme de couleurs pour les enduits et les menuiseries.

Le choix des couleurs des menuiseries se fait donc en fonction du type architectural du bâtiment.

**1.** Pour les immeubles de type **château ou manoir** (XVII<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> s.), **maison bourgeoise, maison de maître et maison de bourg**, les menuiseries doivent être de ton clair, selon des nuances de gris plus ou moins colorées : gris clair, gris vert pastel, gris bleu pastel, gris brun, gris beige, etc.

**2.** Pour les immeubles de type **logis seigneurial ou demeure aristocratique** (XV<sup>e</sup>- XVII<sup>e</sup> s.) et **pour les bâtiments ruraux** (fermes, granges ...), les menuiseries des baies présenteront des couleurs plus soutenues (brun, brun-rouge, rouge oxyde, cuivre, etc.).



**3.** Pour les immeubles de type **maison de villégiature** (fin XIX<sup>e</sup> – début XX<sup>e</sup> s.) ou **maison individuelle du début du XX<sup>e</sup> s.**, les teintes peuvent :

- soit être soutenues ou de ton moyen si les façades sont plutôt claires
- soit être de ton clair, y compris blanc cassé, si les façades sont dans un ton foncé (maçonnerie brique par exemple) : le choix de la teinte, dans des nuances de gris plus ou moins coloré, est alors fait en fonction de la teinte des matériaux de façade de façon à affirmer un certain contraste et une harmonie des couleurs.

**4.** Pour **les annexes, communs ou bâtiments secondaires**, les teintes seront soutenues ou de ton sombre : brun, brun-rouge, terre d'ombre, etc. À l'exclusion du bleu qui historiquement n'était jamais utilisé sur ces bâtiments.

# Principe de déclinaison des couleurs par typologie

Bâti rural (fermes, maisons de manouvrier, faubourgs ruraux)



Bâti médiéval et Renaissance (logis seigneuriaux, maisons à pan de bois)



Maison de bourg



Château, manoir, maison de maître



Architecture de villégiature



maçonneries foncées

maçonneries claires

Maison individuelle récente



Ferronneries tout type de bâtiment



**5.** Pour les **maisons individuelles récentes**, les couleurs sont de ton moyen, selon des nuances de gris plus ou moins coloré : gris clair, gris vert pastel, gris bleu pastel, gris brun, gris beige, etc. Des menuiseries de teinte plus soutenue sont possibles dans le cas d'un parti architectural contemporain s'inspirant de typologies anciennes présentant des teintes soutenues (bâti rural en particulier).

**Le ton des menuiseries est toujours plus soutenu que celui de l'enduit de façade.** En effet, la teinte des menuiseries doit assurer une transition entre l'enduit ou la pierre de façade qui sont clairs et le vitrage qui est perçu de loin comme sombre.

**Les ferrures, pentures et serrureries des menuiseries sont toujours peintes dans la même teinte et le même ton que leurs menuiseries**





Historiquement, les menuiseries du bâti rural et des maisons de bourg modestes étaient peintes dans la même teinte et le même ton.

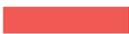
Sur les maisons de bourg cossues et les maisons de maître, les portes d'entrée et portes cochères étaient dans la même teinte que les fenêtres et contrevents mais 3 tons plus sombres.

La seule exception à cette règle est lorsque la porte d'entrée, et elle seule, était peinte en bleu. Il s'agissait pour le propriétaire d'affirmer un statut social élevé par l'usage de pigments onéreux.

Les encadrements de baies en bois, jambages, linteaux et appuis sont soit passés au lait de chaux, pouvant être brossé-patiné, soit peints dans la même teinte que les menuiseries.

Afin de respecter l'identité des constructions traditionnelles, **il est souhaitable de proscrire les couleurs suivantes :**

- le blanc et le blanc cassé
- le beige et les couleurs jaunes pâles (s'approchant trop de la teinte des enduits)
- les couleurs prismatiques (couleurs vives et saturées)
- le noir
- le ton bois



## Quelle peinture choisir ?

Pour les menuiseries en bois, il est conseillé d'utiliser des **peintures microporeuses**. Elles assurent une protection durable sans cloquer ni s'écailler et permettent au bois de respirer.

**La peinture choisie par sa nature, sa teinte et sa finition doit contribuer à préserver ou restituer les caractéristiques du bâti traditionnel.**

Peinture naturelle, la **peinture à l'ocre** est non toxique. C'est l'une des plus anciennes peintures utilisées. Elle présente une finition mate soyeuse que ne peuvent reproduire les peintures industrielles. Ce type de peinture doit être appliqué sur un bois ou un acier brut.

Elles offrent l'avantage de détruire les mousses, de bloquer les ultraviolets, de rendre le bois imputrescible, a une très bonne durabilité et est peu onéreuse. La peinture à l'ocre laisse voir le veinage du bois. Pour préserver l'identité de nos paysages, il est souhaitable d'avoir recours à cette peinture sur le bâti datant du Moyen-Âge jusqu'aux fermes et maisons de bourg modestes du XIX<sup>e</sup> s. Elle peut bien sûr être également utilisée sur le bâti contemporain.

Pour plus d'informations sur les ocres,  
[www.terresetcouleurs.com](http://www.terresetcouleurs.com)

Peinture naturelle, la **peinture à l'huile de lin** est non toxique. Son usage s'est largement répandu à partir du XIX<sup>e</sup> s. Elle présente une finition légèrement satinée. Son usage est particulièrement approprié sur les maisons de bourg cossues et les maisons de maître. Elle peut, elle aussi, être utilisée sur le bâti contemporain.

*Page 1 : relevé de terrain, Grand Pressigny (37) \_ façade rurale*  
*Page précédente : porte de maison de maître, Le Grand- Pressigny (37)*  
*Ci-dessus : menuiserie, détail Rochechardon (37) \_ porte d'annexe rurale, Azay-sur-Indre (37) \_ ocre rouge*



## Peintures microporeuses

Les peintures microporeuses sont des peintures de fabrication industrielle qui présentent la caractéristique de laisser respirer le bois. Elles existent en finition mate, satinée et brillante. Préférez les peintures professionnelles qui ont une meilleure durabilité.

Les lasure microporeuses opacifiantes présentent elles la caractéristique de laisser voir le veinage du bois.



## Vernis et produits d'imprégnation ton bois

A l'origine toutes les menuiseries étaient peintes, c'est pourquoi les vernis et produits d'imprégnation ton bois sont à éviter.



## Quelle finition choisir ?

Sur les menuiseries des bâtiments datant du Moyen-Âge jusqu'aux fermes et maisons de bourg modestes du XIX<sup>e</sup> s., il est conseillé d'utiliser une finition mate, à l'image de la peinture à l'ocre originellement utilisée sur ces bâtiments. Cette même finition est également souhaitable sur les maisons de bourg cossues et les maisons de maître, mais une finition satinée peut être utilisée.

La finition brillante ne peut être utilisée que sur le bâti de villégiature. Sur le bâti contemporain, il faut privilégier les finitions mates ou satinées.





**Page précédente :** menuiseries, détails, Le Grand-Pressigny (37) \_ ancienne ferme, Azay-sur-Indre (37) \_ maison de maître, détail, Rochecorbon (37) \_ maison de bourg, détail, Rochecorbon (37),  
**Ci-dessus :** façade urbaine de bourg  
**Couverture :** maison individuelle

**CRÉDITS :** toutes les photos et illustrations du présent document © CAUE 37,  
à l'exception du nuancier © ATU 37 / URBAN'ism

## Démarches administratives

Une Déclaration Préalable (DP) est obligatoire dès lors que vous modifiez l'aspect extérieur d'un bâtiment. Si vous changez la couleur de vos menuiseries vous devrez donc déposer cette demande auprès de votre mairie.

Le délai d'instruction est d'un mois à partir du dépôt de la demande. Il est prolongé d'un mois en cas de projet soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).

## ADRESSES UTILES

### Votre mairie

Renseignez-vous sur le règlement d'urbanisme de votre commune.

### UDAP 37

Unités départementales de l'architecture et du patrimoine  
Si votre projet est situé dans le périmètre d'un édifice protégé, consultez les préconisations de l'UDAP37 sur son site [www.sdap-37.culture.gouv.fr](http://www.sdap-37.culture.gouv.fr)

### Service-public.fr

Informations réglementaires et juridiques sur ce site institutionnel [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

### Ordre des architectes

Si vous cherchez un architecte, contactez l'ordre des architectes [www.architectes.org](http://www.architectes.org)

### CAUE 37

Le CAUE 37 vous conseille pour votre projet. **Prenez rendez-vous !**

34 place de la Préfecture \_ 37000 TOURS

02 47 31 13 40 \_ [caue37@caue37.fr](mailto:caue37@caue37.fr) \_ [www.caue37.fr](http://www.caue37.fr)

37  
Indre-et-Loire  
**caue**  
Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement